



**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POYANNE
Séance du 27 juin 2024
D023/2024**

Etaient présents : Fabienne LABY-FAUTHOUX - Elisabeth COUDROY - Philippe DUCOURNEAU - Catherine ROSSIGNOL - Séverine SOUPOT - Thierry LABORDE - Thierry LOUPIEN - Olivier SCHAFFHAUSER - Michèle GUARIDO - Maylis AUMAILLEY

Absents excusés : Nicolas JACOB - Alain LABAT - Rémy NAPIAS

Secrétaire de séance : Elisabeth COUDROY

Date de la convocation : 20 juin 2024

Objet : Adhésion au service PCS du CDG 40 – schéma départemental défibrillateurs

Grâce à l'initiative de l'AML et du CDG40, un grand nombre de collectivités landaises se sont équipées de défibrillateurs sur l'ensemble de territoire. Le Centre de gestion, dans le cadre de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 juillet 1984, a mis en place une mission d'assistance de maintenance de ces équipements. Cette intervention a permis de réduire considérablement les coûts au bénéfice des collectivités ayant adhéré au schéma départemental défibrillateurs.

Notre collectivité souhaite pouvoir répondre à un éventuel besoin de secours à la personne. Le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale nous propose d'adhérer au service « mise à disposition et maintenance des défibrillateurs ». L'adhésion à ce service nous permet de disposer d'un matériel entretenu et changé en cas de panne ainsi que de séance de formations.

Dans ce cadre, le Centre de gestion s'engage à nous mettre à disposition du matériel aux conditions tarifaires détaillées ci-jointes.

Compte tenu de l'intérêt que revêt pour notre collectivité l'adhésion au schéma départemental défibrillateurs, je vous propose d'accepter la proposition du Centre de gestion des Landes.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé à notre assemblée :

- De m'autoriser à signer la convention d'adhésion pour le schéma départemental défibrillateurs avec le Centre de gestion des Landes.
- D'intervenir à toutes pièces et formalités s'y rapportant.

TARIFICATION PACKS DEFIBRILLATEURS DU CDG40

Type de pack mis à disposition de la collectivité par le CDG40	Coût annuel schéma départemental
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de matériel - Conseils - Maintenance - Formation
Pack EXTERIEUR	450 € TTC
Pack INTERIEUR	400 € TTC
Pack PORTATIF	350 € TTC

Mme la secrétaire
Elisabeth COUDROY

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

A Poyanne,
Mme la Maire
Fabienne LABY-FAUTHOUX

